



# SAGE Camargue gardoise

## Commission locale de l'Eau

### Compte rendu de la réunion du 12/06/25



#### **Présents**

##### **Membres de la CLE :**

Robert CRAUSTE (Conseil Départemental du Gard, Président de la CLE)  
Michel LEBLANC (Commune d'Aigues Mortes)  
Philippe BLATIERE (Commune du Grau du Roi)  
Evelyne GALINIER (Commune de Beauvoisin)  
Alain REBOUL (Commune du Cailar)  
Eric BERRUS (Communauté de Communes Petite Camargue)  
Jacky ASTIER (UFC Que Choisir)  
Sébastien TELLIER (DDTM du Gard)

##### **Membres associés, autres participants :**

Ludovic BASTID et Annelyse CHEVALIER (Communauté de Communes Petite Camargue)  
Clément OYON (EPTB Vidourle)  
Marie CAPITAINE et Damien WAILLEZ (VNF)  
Nicolas HUC (BRL)  
Florent REQUIRAND (Police rurale Aigues Mortes)  
Eva CATHALAN (Comité Départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Gard)  
Muriel HERMANTIER (EID Méditerranée)  
Pierre JAUMAIN, Nicolas BONTON et Claire PARISE (SMCG)

#### **Excusés**

##### **Membres de la CLE :**

Bruno PASCAL (Conseil Départemental du Gard) – a donné procuration à Alain REBOUL  
Thierry FELINE (Commune de Saint Laurent d'Aigouze) – a donné procuration à Robert CRAUSTE  
Régis VIANET (Communauté de Communes Terre de Camargue) – a donné procuration à Evelyne GALINIER  
Cédric VIDAL-BERENGUEL (Commune de Saint-Gilles) – a donné procuration à Philippe BLATIERE  
Michel BAUQUIER (Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence) – a donné procuration à Eric BERRUS  
Christine DUCHANGE (EPTB Vistre-Vistrenque) – a donné procuration à Michel LEBLANC  
Serge GILLI (Communauté d'agglomération Nîmes Métropole)  
Monique NOVARETTI (Région Occitanie)  
Katy GUYOT (Commune de Vauvert)  
Patricia VAN DER LINDE (Syndicat Mixte du SCoT Sud Gard)  
Cédric SANTUCCI (Chambre d'Agriculture du Gard)  
Jean-Marie ESPUCHE (Association de défense de la Petite Camargue)  
Pascal THERME (Union des ASA)  
Jacqueline BIZET (SPN Languedoc Roussillon)  
Didier CAIRE (EID Méditerranée)  
Stéphane GHIOTTI (Conseil Scientifique et d'Ethique du Parc et de la Réserve de Biosphère de Camargue - CSEPRB)  
Arnaud MARTIN (CEN Occitanie)  
Jeremy VARGAS (Comité Départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Gard)  
Aurore DRUELLES (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - RMC) – a donné procuration à Sébastien TELLIER  
Frédérique BATTLE (DREAL Occitanie)  
Office français de la biodiversité

##### **Membres associés :**

Victor TIRAT (Commune d'Aigues-Mortes), Christian LAMAZERE (Grands Domaines du Littoral), Maëlys MARAGE (PNR Camargue), Marion CESARI (SYMADREM)

### **Ordre du jour**

- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) Vice-Président(e) de la CLE ;
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.

### **Annexe :**

Diaporama PowerPoint

## **Introduction**

La séance est ouverte par Pierre JAUMAIN. Un tour de table est proposé.

## **Projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle**

### **Intervention EPTB Vidourle**

L'EPTB Vidourle mène des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle, simultanément en rive droite et en rive gauche (cohérence d'ensemble autour du fleuve). Il a été proposé à l'EPTB de présenter à la CLE le projet sur la partie « rive gauche ». Clément OYON présente ces projets, en particulier la création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues-le-Montueux, et digue de 1<sup>er</sup> rang à Saint Laurent d'Aigouze (cf. diaporama).

Eric BERRUS demande si une étude a été réalisée afin de connaître les impacts des aménagements amont (Aimargues notamment), en particulier le risque de sur-inondation de la partie sud de la commune de Le Cailar. Clément OYON indique que les impacts seront très locaux.

Robert CRAUSTE propose qu'une réponse détaillée à ce sujet soit fournie à la CLE, ainsi qu'à Eric BERRUS, suite à ce questionnement.

## **Projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier et projet de plan de gestion**

### **Intervention Communauté de communes Petite Camargue (CCPC)**

Claire PARISE indique que le Syndicat mixte Camargue Gardoise a été destinataire, via la DDTM, de la déclaration Loi sur l'Eau sur les travaux de restauration des étangs Crey-Scamandre (portage CCPC).

Il n'est pas attendu d'avis de la CLE, étant donné qu'il s'agit d'une déclaration Loi sur l'Eau (en effet, un avis de CLE est sollicité uniquement pour les dossiers d'autorisation Loi sur l'Eau), mais les échanges prévus ce jour pourront alimenter la démarche de la CCPC.

Ludovic BASTID présente l'état d'avancement des projets de la CCPC au niveau des étangs Scamandre-Crey-Charnier (cf. diaporama). Il souligne le soutien des services de l'Etat pour la mise en œuvre des travaux de restauration. Ludovic BASTID précise que :

- Les travaux de restauration sont prévus autour de la mi-juillet 2025.
- La Commission d'appel d'offres de la CCPC, réunie ce matin-même, a désigné BRL comme prestataire de la rédaction du plan de gestion,
- Une modélisation du fonctionnement hydraulique du complexe va être lancée. Celle-ci prendra en compte les données de l'étude « Etude sur le fonctionnement hydrodynamique des étangs Scamandre-Crey-Charnier » (Flux Maximums Admissibles) - FMA – phase 1), finalisée par Hydriad (pour le compte du SMCG).

Alain REBOUL rappelle les difficultés de gestion du complexe Scamandre-Crey-Charnier, du fait des conflits d'usage. Eric BERRUS souligne l'importance du Comité des Marais, qui, malgré les difficultés, a pour objectif de concilier les différents usages.

Annelysé CHEVALIER précise que la situation du site n'est plus la même que par le passé. Le site a une valeur économique plus faible, avec seulement 2 pêcheurs professionnels (et aucun sanguier) sur la partie communale de Vauvert.

Michel LEBLANC indique qu'il espère que le nouveau plan de gestion de l'étang de la Marette (à Aigues-Mortes), lui aussi en cours de renouvellement, soit rapidement rédigé et mis en œuvre.

Evelyne GALINIER demande quelle est l'implication des ASA (associations syndicales autorisées) dans les démarches de la CCPC. Annelysé CHEVALIER indique que les ASA sont

régulièrement consultées, mais celles-ci n'étaient pas présentes lors de la dernière réunion du comité des marais.

Nicolas BONTON interroge la CCPC sur la phase d'assèc profond envisagée pour l'étang du Crey et les marais du Scamandre. Les assècs dans les zones humides méditerranéennes sont des phénomènes naturels ou des actions de gestion ayant souvent un effet visible, avec la mortalité de la faune piscicole. Cette question est à prendre en compte au regard de l'image négative que cela peut générer pour un public non averti. Annelyse CHEVALIER indique que l'assèc ne sera pas étendu sur l'ensemble de l'étang, vu la lenteur du pompage. La CCPC est en lien avec les pêcheurs professionnels du site, qui assureront leurs prises dans les zones de concentration de poissons.

Michel LEBLANC indique que la Fédération de pêche du Gard a été en appui de la commune d'Aigues Mortes pour les pêches de sauvegarde au niveau du Pont du Bourgidou.

Nicolas BONTON suggère, dans le cadre du renouvellement du plan de gestion Scamandre-Crey-Charnier, de solliciter la CLE pour utiliser les ouvrages hydrauliques du Canal du Rhône à Sète en gestion courante. Cela permettrait d'amplifier la gestion des vidanges des étangs vers le canal (écoulements à moindre coût, en gravitaire). Il s'agit des 5 ouvrages vannés de Franquevaux et des 5 ouvrages vannés des Tourradons, motorisés et télégérés. Actuellement régis par un arrêté préfectoral dans le cadre du schéma d'évacuation des crues avec une fonctionnalité envisagée du canal vers les étangs, en cas d'inondation à Gallician et/ou Franquevaux. Un règlement d'eau doit être présenté à la CLE afin que cette action soit possible.

Evelyne GALNIER indique qu'une réunion récente entre le SYMADREM et les ASA a permis d'échanger sur le schéma de ressuyage (utilisation des ouvrages hydrauliques pour l'évacuation des eaux en cas de crue). Un projet de convention est en cours, avec une gestion des martelières par le SYMADREM.

Ludovic BASTID conclut en précisant que le futur plan de gestion du site doit être investi par les différents acteurs du territoire. La gestion du site à l'avenir pourrait évoluer, notamment avec l'automatisation dans la gestion des ouvrages hydrauliques.

### **Réunion de CLE du 14 février 2025**

Le compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du 14/02/25 est approuvé.

### **Désignation d'un(e) Vice-Président(e) de la CLE**

Suite à la démission de Monsieur Olivier Vento, la CLE désigne ce jour un(e) nouveau/elle Vice-Président(e). Un appel à candidatures a été envoyé par mail aux membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics locaux le 16 mai 2025.

Une unique candidature a été reçue : Monsieur Philippe BLATIERE (Commune Le Grau du Roi). Philippe BLATIERE se présente aux membres de la CLE, en particulier vis-à-vis de ses connaissances de la politique de l'eau et de l'assainissement.

Robert CRAUSTE invite les élus à se prononcer sur la candidature de Philippe BLATIERE en tant que Vice-Président de la CLE.

Philippe BLATIERE est élu à l'unanimité Vice-Président de la CLE.

### **Tableau de bord 2023**

Claire PARISE présente un zoom sur 5 indicateurs du tableau de bord de l'année 2023 (pour un total de 27 indicateurs).

Le rapport de synthèse 2023 sera transmis ultérieurement aux membres de la CLE, pour accès aux données détaillées.

Concernant le projet 2023 des étudiants ingénieurs (institut AgroMontpellier) sur les effluents des caves vinicoles :

- Evelyne GALINIER questionne sur l'utilisation potentielle de l'aire de lavage située à Aubord (mais hors SAGE),
- Eric BERRUS indique qu'un projet d'aire de lavage est en stand-by/cours sur la commune de Le Cailar.

## **Actualités**

Claire PARISE présente les actualités récentes relatives à la CLE.

Trois nouveaux membres intègrent la CLE : Mme Pascale Bouillevaux-Bréard, M. Cédric Santucci et M. Jeremy Vargas.

Le bureau de CLE a validé la proposition de création d'une « Commission Salinité », avec 20 membres de la CLE, afin de faire le lien entre le SAGE et le plan d'actions « eau, zones humides, salinité ». Robert CRAUSTE rappelle l'importance de la mobilisation autour de ce plan d'actions. Annelyse CHEVALIER s'interroge sur la participation de l'association « UFC Que choisir » dans le collège des usagers. Claire PARISE indique que Jacky ASTIER représente cette association au sein de la CLE et que sa participation a été proposée du fait de ses compétences dans le domaine de l'Eau.

La restitution finale de l'« Etude sur le fonctionnement hydrodynamique des étangs Scamandre-Crey-Charnier » (Flux Maximums Admissibles) - FMA a eu lieu le 19 mai 2025 (en Commission FMA). Un document de synthèse des résultats est en cours de rédaction, pour transmission à la CLE.

Robert CRAUSTE ajoute qu'il s'engage à suivre les problématiques d'eutrophisation et de prolifération des cyanobactéries au niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEU) du Grau du Roi. Muriel HERMANTIER souligne qu'il s'agit d'un secteur où les éclosions larvaires de moustiques sont très difficiles à contrôler. Robert CRAUSTE rappelle l'importance de cette STEU et des volumes d'eaux usées concernés (pour les communes d'Aigues-Mortes, Saint Laurent d'Aigouze et Le Grau du Roi). Il ajoute qu'une étude REUT (réutilisation des eaux usées traitées) est lancée par la Communauté de Communes Terre de Camargue.

Philippe BLATIERE précise que le secteur fait l'objet d'études sur la REUT depuis de nombreuses années, mais les réglementations successives n'ont pas permis de stabiliser le projet. Une stagnation d'eau est constatée, sans intervention de l'EID.

## **Conclusion**

Plusieurs documents seront transmis prochainement aux membres de la CLE :

- Synthèse l'étude « Etude sur le fonctionnement hydrodynamique des étangs Scamandre-Crey-Charnier » (Flux Maximums Admissibles) - FMA,
- Rapport de synthèse « Tableau de bord 2023 du SAGE »,  
*Lien du rapport de synthèse – tableau de bord 2023 :*  
<https://drive.google.com/drive/folders/1VyMBCzFOXdelc5C9otx9Px8iyr2oKBjQ?usp=sharing>
- Documents relatifs aux avis sur les projets en cours.  
*Lien vers les documents/avis CLE :*  
[https://drive.google.com/drive/folders/1lq\\_7-B3TL6SH2f0aoPlpzKyoP4npfl5Y?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1lq_7-B3TL6SH2f0aoPlpzKyoP4npfl5Y?usp=drive_link)

Robert CRAUSTE remercie les participants et clôture la réunion.



<b>ORDRE DU JOUR</b>	CAMARGUE GARDOISE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;</li><li>- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;</li><li>- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;</li><li>- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;</li><li>- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;</li><li>- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.</li></ul>	 

**ORDRE DU JOUR**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.

**SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**  
COMMUNAUTÉ DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT

**ORDRE DU JOUR**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- **Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;**
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.

**SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**  
COMMUNAUTÉ DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT

**Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

Suite à la démission de Monsieur Olivier Vento, la CLE désignera un(e) nouveau/elle Vice-Président(e) lors de la réunion de CLE du 12 juin 2025.

Appel à candidatures envoyé par mail aux membres du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics locaux le 16 mai 2025.

Candidature reçue :

Monsieur Philippe BLATIERE (Commune Le Grau du Roi)  
*Elu à l'unanimité*

**SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**  
COMMUNAUTÉ MUNICIPALE DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT

**ORDRE DU JOUR**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;
- **Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;**
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.

**SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE CAMARGUE

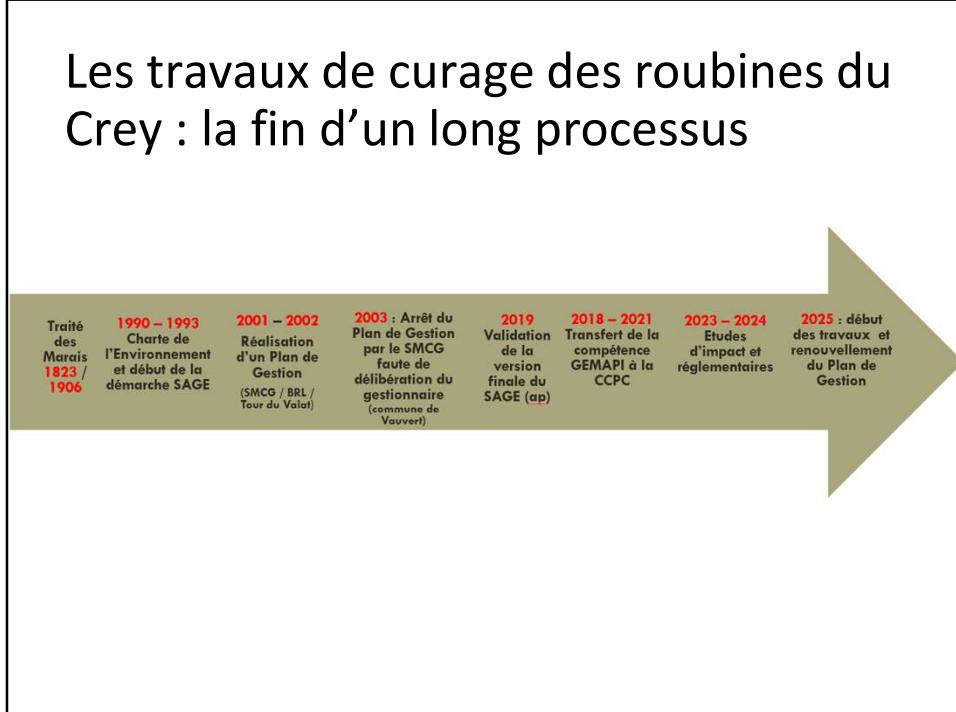


## Présentation du programme d'action conduit par la CCPC

CLE SAGE SMCG 12 juin 2025

Rappel du contexte

## Les travaux de curage des roubines du Crey : la fin d'un long processus



## Les 3 axes de travail



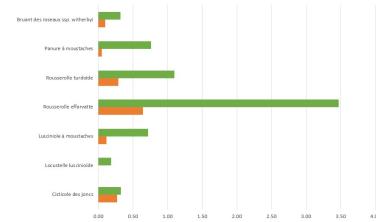
## études et démarches relatives aux autorisations règlementaires

## Etudes réalisées

### **Etude naturaliste (2024-2025) - ALCEDO**

- **Objectifs :**
  - localisation et évaluation des enjeux écologiques
  - Préconisations pour Eviter, Réduire et éventuellement Compenser les incidences sur les enjeux écologiques
- **Terrain 1<sup>er</sup> semestre 2024** sur 13 km de roubines – Taxons considérés : flore, habitats naturels, insectes, gastéropodes, faune piscicole, amphibiens, reptiles, avifaune et mammifères
- **Complété par consultations et analyse documentaire**

Densités estimées (nombre de couples par ha) de passereaux paludicoles dans les roselières du secteur de Scamandre entre la période 2005-2012 (Poulin *et al.* non publié, adapté) en vert, et 2024 en orange.

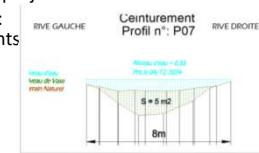


## Etudes réalisées

**Acquisition de données nouvelles sur le projet** (décembre 2024 à janvier 2025) :

➤ **Données bathymétriques** sur les roubines faisant l'objet du projet en tranche 1

- Réalisation de profils en travers sur les roubines tous les 200 m : relevé de la géométrie du fond « dur » et du niveau des sédiments
- Réalisation de profils en long



➤ **Analyse de qualité sur les sédiments (10 prélevements)**

- Bon état – Léger dépassement sur le Mercure sur deux stations mais tests complémentaires démontrant l'absence d'écotoxicité pour le milieu

## Démarches réglementaires

**Projet soumis à demande d'Examen au Cas par Cas**  
préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale – Article R.122-3-1 du code de l'Environnement  
Rubrique concernée :  
« 25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial  
b) Entretien d'un cours d'eau ou de canaux »



## Présentation des travaux de curage

La zone de travaux et le linéaire à curer



## Éléments financiers

### Le plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES	
Nature	Montant	Financement	Montant
Assistant à maîtrise d'ouvrage	80 870 €		
Maître d'œuvre	64 621,03 €	Plan littoral 21 Fonds vert	500 000€ 200 000€
		Agence de l'eau	200 000€
Estimation travaux	2 425 715,50 €	Mécénat – Nestlé Waters (financement privé)	655 761€
		Autofinancement	1 015 445,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 571 206,53 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 571 206,53 €</b>

## Élaboration du plan de gestion

# Le plan de gestion

Attribution du marché  
Juin 2025

Etat des lieux et diagnostic  
Juillet à décembre 2025

Définition des objectifs  
janvier à février 2026

Elaboration du plan d'action et des indicateurs de suivi  
mars à juin 2026

Définition du règlement d'eau  
juin 2026

## ORDRE DU JOUR

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;**
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.



### PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS PAPI 3 VIDOURLE

### PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DE LA RIVE GAUCHE DU VIDOURLE



**Commission Locale de l'Eau (CLE) Camargue Gardoise  
Jeudi 12 juin 2025 , Centre du Scamandre – VAUVERT**



## CONTEXTE DU PROJET

**□ CONTEXTE**

- Des crues récurrentes 1907, 1933, 1958, 1994, 1996, décembre 2002, 2003
- Une crue exceptionnelle : 8 et 9 septembre 2002 reste sans précédent (2400m³/s)
- Rupture de nombreuses digues (35 brèches), inondations causant d'importants dégâts sur les habitations, infrastructures, activités économiques, exploitations agricoles, ...

**□ UN PROGRAMME D'ACTIONS EN DEUX PHASES**

- **PHASE 1 - PAPI 1 et 2 – 50M€**  
Réalisation d'aménagements de décalage et confortement de digues, notamment celles de 1<sup>er</sup> rang  
Lunel, Gallargues, Aimargues, Saint Laurent d'Aigouze, digue urbaine de Marsillargues
- **PHASE 2 - PAPI 3 (68M€ pour la période 2024-2029)**  
L'aménagement et la sécurisation des digues de 1<sup>er</sup> rang  
Lunel, Marsillargues et Saint Laurent d'Aigouze  
*La création de digues de 2<sup>nd</sup> rang*  
Lunel, Marsillargues, Aimargues, Gallargues

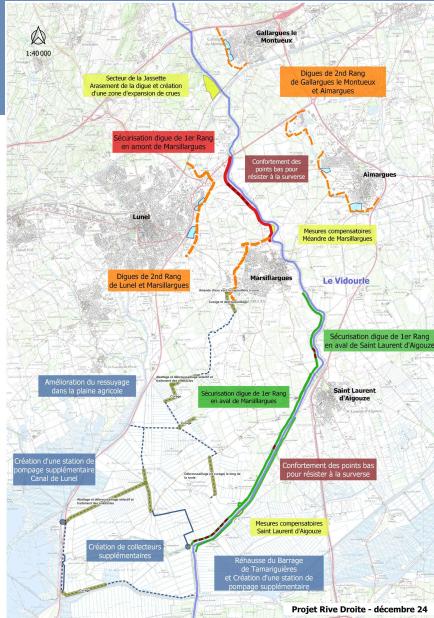




## LES PROJETS

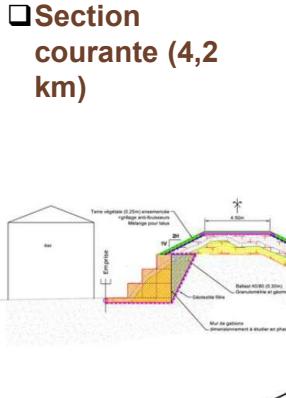
**□ LE PROGRAMME MET EN OEUVRE QUATRE FAMILLES DE TRAVAUX**

1. Décalage et renforcement de digues de 1<sup>er</sup> rang et confortement des points bas
2. La création de digues de 2<sup>nd</sup> rang
3. La mise en place d'un dispositif de ressuyage
4. La mise en place de mesures compensatoires

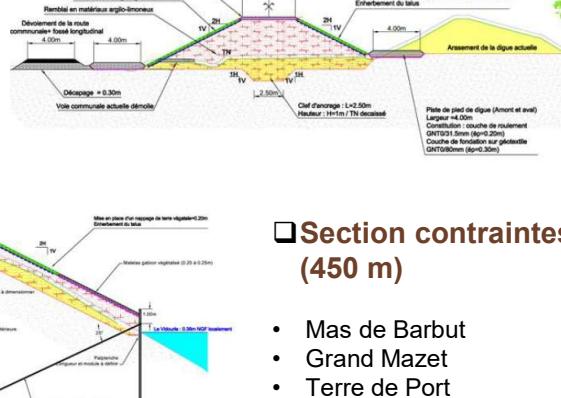


Projet Rive Droite - décembre 24

**Digue de 1<sup>er</sup> Rang de Saint Laurent d'Aigouze**



**Section courante (4,2 km)**



**Section contraintes (450 m)**

- Mas de Barbut
- Grand Mazet
- Terre de Port

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Objectif**

- Protéger le centre urbain pour la crue de référence (Q2002)

**Travaux prévus**

- Création digue de 2nd Rang
- Gestion du pluvial
  - Fossés en pied de digue
  - Bassin de rétention
  - Ouvrages hydrauliques
- Rétablissement du réseau routier
- Sécurisation de l'ouvrage par la création d'un secteur résistant à la surverse

**Coût de l'opération**  
8 094 635 €HT

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Section courante:**

- Hauteur 0m à 4m
- 1 400 m de digue en remblais
- 200 m de digue mince le long du remblais SNCF

**Graphique de la côte:**

Distance (m)	TN (mNGF)	2002 pro (mNGF)	Q3000 (mNGF)	Côte digue (mNGF)
0	17.0	17.0	17.0	17.0
200	16.5	16.5	16.5	16.5
400	14.5	16.0	16.0	16.0
600	13.5	15.5	15.5	15.5
800	12.5	14.5	14.5	14.5
1000	12.0	13.5	13.5	13.5
1200	12.5	13.0	13.0	13.0
1400	12.5	13.0	13.0	13.0

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Gestion du pluvial et Bassins de rétention**

- Ouvrages hydrauliques avec clapets anti-retour
- Fossés de collecte en pied de digue vers deux bassins de rétentions

Volume total des bassin 70 000m<sup>3</sup> - Profondeur 1,5m à 2,7 m  
Vidange vers la Cubelle par un dalot 250\*150 (temps de vidange : 4h30)

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Rétablissement routiers**

- chemins du Liquis
- chemin de la Monnaie,
- chemin du Pont Romain
- chemin de Veindran

Exemple de rétablissement routier

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Rétablissement de la Cubelle**

- Déplacement de la Cubelle le long de la digue coté Vidourle
- Raccordement après passage sous le chemin de Veindran
- Zone potentielle pour mesures compensatoires

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

**Sécurisation de l'ouvrage**

- Secteur résistant à la surverse calé à Q2002
- Longueur 34 m
- Au nord immédiat du chemin de Cafoulin

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang de Gallargues le Montueux**

### Raccordement à la voie ferré

**Option 1**

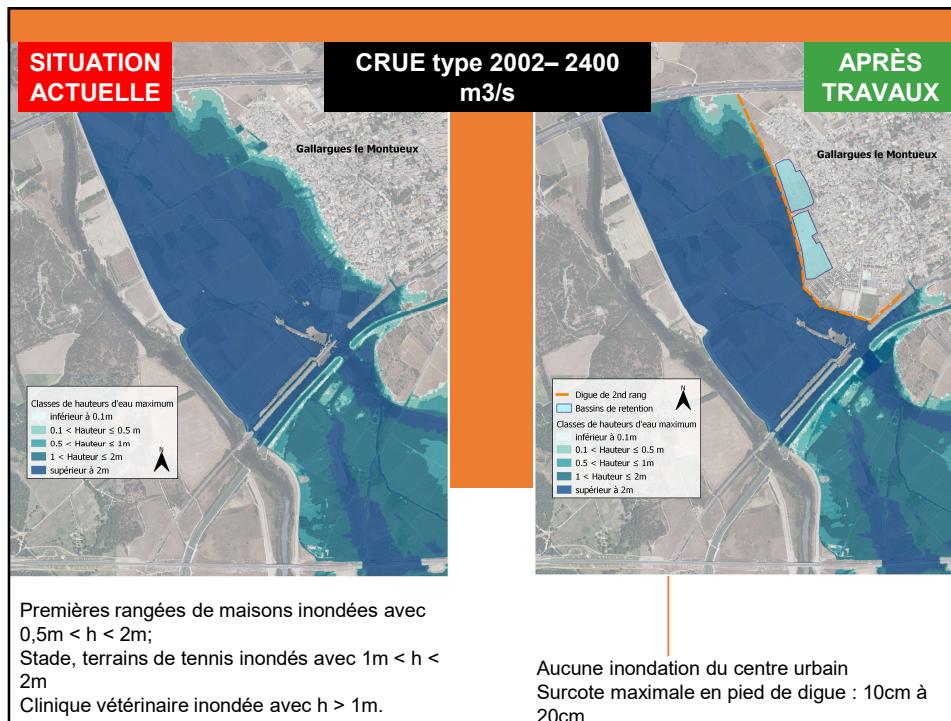
- Plus de batardeau rue Folco de Baroncelli
- Intégration du remblais SNCF dans le système d'endiguement



**Option 2**

- Protection en digue mince le long du remblais SNCF
- Barrière rue Folco de Baroncelli pour fermer l'accès en cas de crue





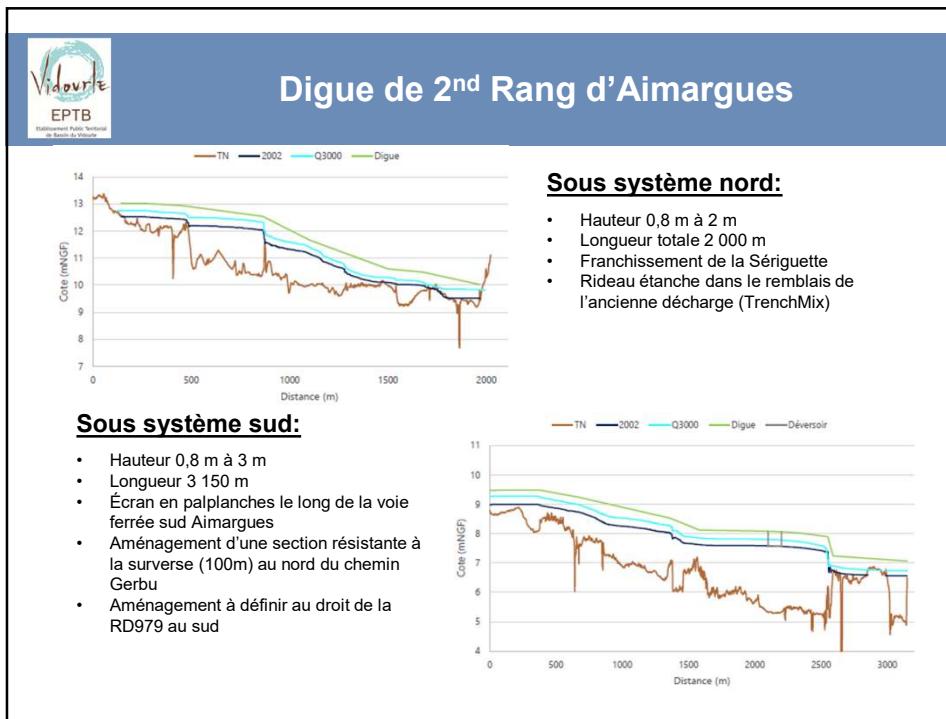
**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues**

**Objectif**  
Protéger le centre urbain pour la crue de référence (Q2002)

**Coût de l'opération**  
16 030 029 €HT

**Travaux prévus**

- Création dique de 2nd Rang
- Gestion du pluvial
  - Fossés en pied de digue
  - Bassin de rétention
  - Ouvrages hydrauliques
- Rétablissement du réseau routier
- Sécurisation de l'ouvrage par la création d'un secteur résistant à la surverse



# Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues – Section Nord

## Intégration du projet aux projets de Royal Canin

- Projet de parking au sud et extension des bâtiments

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues – Section Nord**

- Digues minces au droit des zones contraintes (tranchée étanche)



Illustrations tranchée étanche technique DSM (EGIS)

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues – Section Sud**

#### Gestion du pluvial et Bassins de rétention

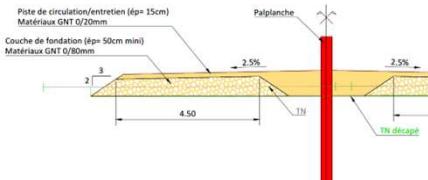
- Ouvrages de franchissement pour continuité hydraulique
- Fossés de collecte en pied de digue vers deux bassins de rétentions

Volume total des bassin 88 000m<sup>3</sup> (Q10) - Profondeur 1,1 m à 1,6 m  
Vidange gravitaire pour par pompage pendant la crue



**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues – Section Sud**

• Aménagements particuliers – Rideaux de palplanches avec revêtement peinture

*Mise en œuvre d'un rideau de palplanches au droit d'un industriel le long du Rhône (EGIS 2021)*

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues**

**Rétablissement routiers**

- Rétablissement de tous les chemins sauf chemin de Saint-Roman, RD265, chemin Bas de Marsillargues et avenue de la gare



**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues**

**Vidourle**  
EPTB  
Établissement Public Territorial  
de Bassin du Vidourle

**Etudes complémentaires à mener**

- Protection au droit de la voie ferrée au sud d'Aimargues  
(discussion engagée avec la SNCF)

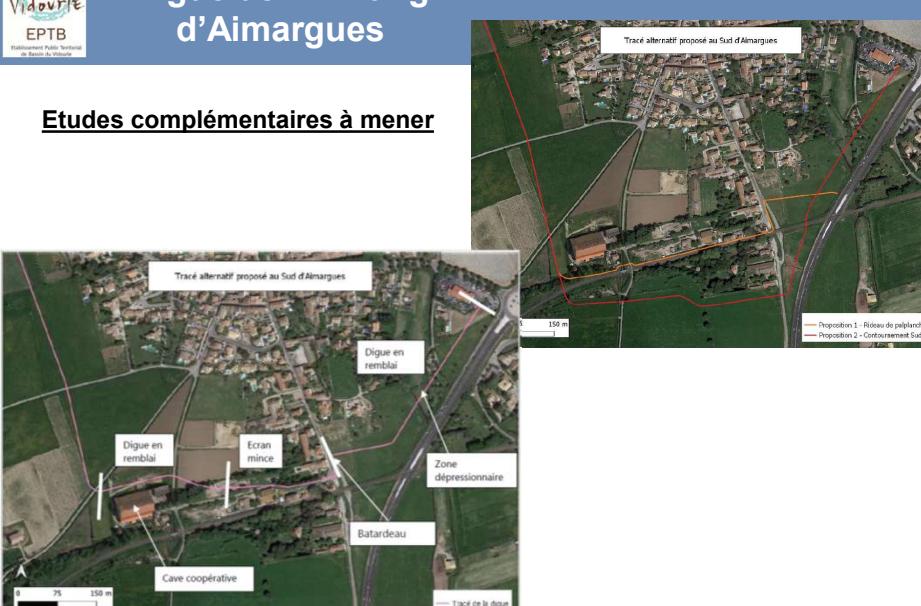


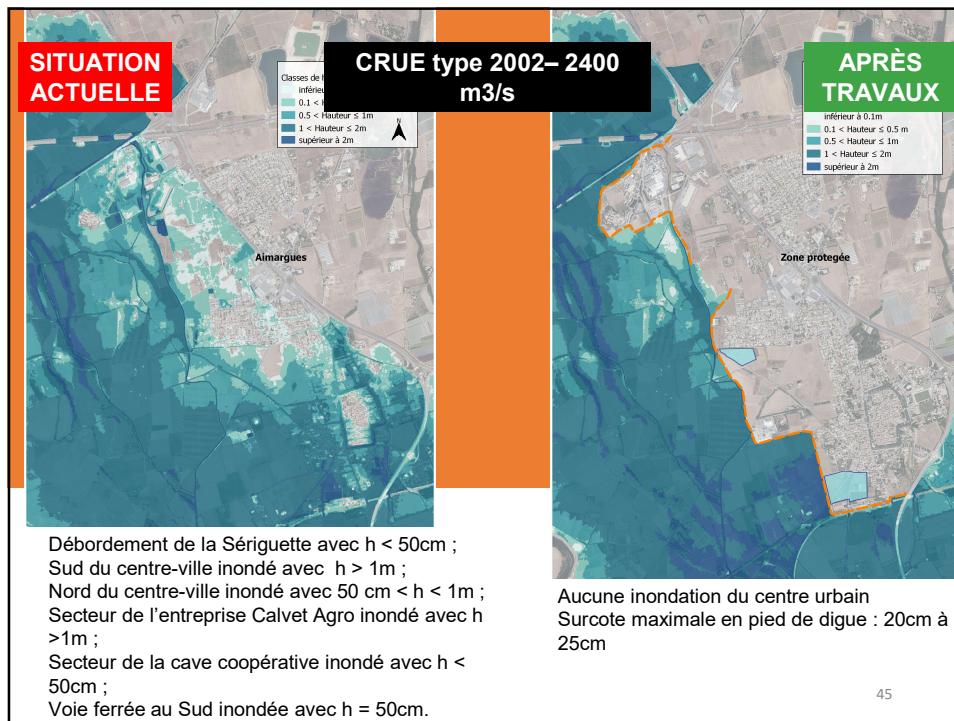

- Protection au droit de la RD979
  - Digue parallèle au remblai routier,
  - Utiliser le remblai routier comme protection, avec vannage des ouvrages hydrauliques existants
  - Solution mixte

**Digue de 2<sup>nd</sup> Rang d'Aimargues**

**Vidourle**  
EPTB  
Établissement Public Territorial  
de Bassin du Vidourle

**Etudes complémentaires à mener**





**Vidourle**  
EPTB  
Établissement Public Territorial de Bassin du Vidourle

### Incidence du projet

	Projet Rive Gauche		
	Etat actuel	Etat Projet	Incidence
<b>nombre de personnes inondées</b>	2542	289	2253 personnes protégées (soit 89 %)
<b>nombre d'habitations inondées</b>	1 411	191	1220 habitations hors d'eau (soit 86 %)
<b>nombre d'emplois inondés</b>	1793	100	1693 emplois sauvegardés (soit 94 %)
<b>Linéaire de réseau routier en zone inondable</b>	171 km	134 km	37 km hors d'eau (soit 22 %)
<b>surface agricole en zone inondable</b>	1 364 ha	1 332 ha	32 ha hors d'eau (soit 2 %)
<b>Valeur de l'ACB &gt; 0 à :</b>	6 ans		

Données extraites de l'analyse multicritère



**Merci de votre attention**

## ORDRE DU JOUR



- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- **Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;**
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.



Tableau de bord 2023 du SAGE			CAMARGUE GARDOISE	
Enjeux	N°	Nom de l'indicateur		
Enjeu A : ZH	1	Stratégie de gestion des zones humides		
	2	Surface de zones humides gérées en accord avec les objectifs du SAGE	Cartographie des zones humides dotées d'un plan de gestion	
	3	Part des dossiers IOTA préservant les zones humides du SAGE		
	4	Etat des activités liées aux zones humides		
	5	Surfaces agricoles		
	6	Nombre d'exploitations par types de cultures		
Enjeu B : Qualité des eaux	7	Actions sur la ressource piscicole		
	6	Surveillance des eaux de surface	Zoom sur résultats « étangs » DCE	
	7	Qualité des eaux de surface		
	8	Qualité de la nappe des alluvions du Rhône en plaine d'Argence		
	9	Connaissance de l'eutrophisation des étangs		
	10	Définition et application des plans de gestion des étangs		
	11	Bilan de l'utilisation des produits phytosanitaires		
	12	Utilisation des produits phytosanitaires par les communes		
	13	Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE	Nouvelles MAEC	
	14	Fonctionnement des stations de traitement des eaux usées		
Enjeu C : Gestion du risque inondation	15	Part de fonctionnalité des dispositifs de ressuyage		
	16	PCS intégrant les recommandations du SAGE		
	17	Actions de prévention contre les inondations		
	18	Actions de réduction de vulnérabilité aux inondations		
	19	Actions de gestion durable et équilibrée du littoral	Travaux SYMADREM/ Baronnets	
Transversaux	20	PLU intégrant les recommandations du SAGE		
Enjeu D : Gouvernance	21	Changements globaux et adaptation du territoire		
	22	PECHAC 1		
	23	Plan d'action eau, zones humides, salinité		
	24	Nombre de réunions d'animation du SAGE		
	25	Relations CLE/instances de concertation voisines	Zoom sur Projet étudiants ingénieurs « effluents caves vinicoles »	
	26	Moyens humains dédiés au SAGE en ETP		
Transversaux	27	Nombre d'actions engagées pour la mise en œuvre du SAGE		
		28	Sensibilisation de la population	
		29	Respect des normes environnementales sur le territoire du SAGE	

## 2. Zones humides gérées en accord avec les objectifs du SAGE

Validation de deux plans de gestion de zones humides :

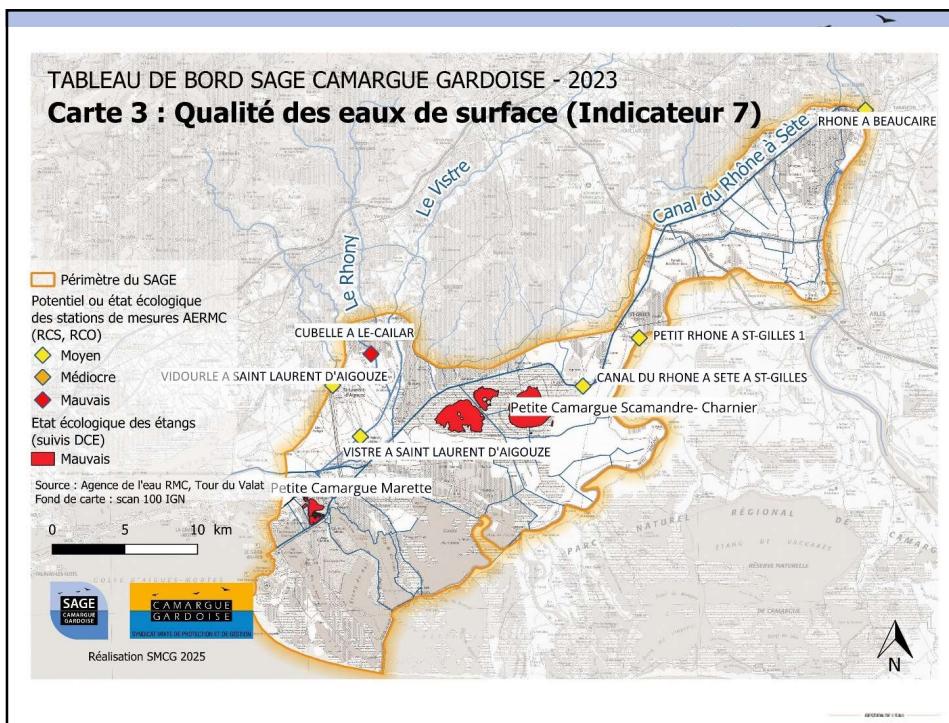
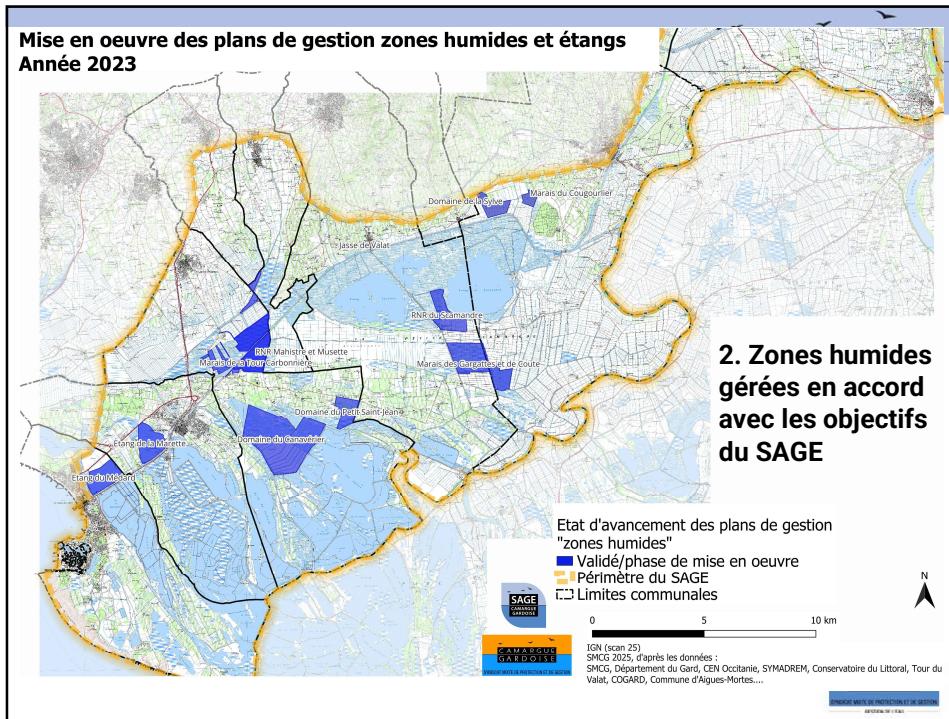
- Domaine du Canavérier à Saint Laurent d'Aigouze (propriété Conservatoire du Littoral, 646 hectares, gestion : SMCG) ;
- Prairie « Jasse de Valat » à Gallician-Vauvert (propriété Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Occitanie, 2,84 hectares, gestion : CEN Occitanie).

Poursuite des projets d'acquisition de zones humides à Aigues-Mortes par le Conservatoire du Littoral

Conservatoire  
du littoral

Conservatoire  
d'espaces naturels  
Occitanie

CAMARGUE  
GARDOISE



**13. Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE**

Nouvelle PAC (2023-2027) et nouvelles MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) à partir de 2023

- 4 PAEC (projets agro-environnementaux et climatiques) avec des mesures « localisées » (ouvertes à la parcelle) :

Nom PAEC/Territoire	Code PAEC	Animateur PAEC	Enjeux environnementaux visés
Camargue Gardoise	CAMG	SMCG	Milieux/habitats : roselières, prairies de fauche, habitats d'intérêts communautaires pastoraux
Riz Camargue Gardoise	RZCG	SMCG	Lutte contre la salinisation des sols, réduction des produits phytosanitaires
Terre d'Argence	BEAU	COGARD	Espèces: Cistude d'Europe, odonates
Costières Nîmoises	COST	COGARD	Espèces : Outarde canepetière, Pie grièche méridionale, Pie grièche à tête rousse, papillons de jour

  
CAMARGUE  
GARDOISE  
SOCIÉTÉ MÉTIEUSE DE PROTECTION ET DE GESTION  
DE LA TERRE

**13. Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE**

- 1 PAEC avec des mesures « système » (le cahier des charges s'appliquant sur la totalité ou presque de l'exploitation) :

Nom PAEC/Territoire	Code PAEC	Animateur PAEC	Enjeux environnementaux visés
Maintien du pastoralisme individuel dans le Gard	GMPI	Chambre d'agriculture du Gard	Maintien du pastoralisme individuel

  
CAMARGUE  
GARDOISE  
SOCIÉTÉ MÉTIEUSE DE PROTECTION ET DE GESTION  
DE LA TERRE

**13. Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE**

En 2023, des MAEC ont été contractualisées dans le cadre de 3 PAEC, représentant :

- 58 contrats signés,
- 40 exploitants engagés,
- 2325 hectares engagés, soit 11% de la surface agricole utile,
- 9,85 km de linéaires engagés (haies et fossés).



CAMARGUE GARDOSSE  
SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS MAEC RIZ 2023



**19. Actions de gestion durable et équilibrée du littoral**

Syndicat Mixte Interprofessionnel d'Aménagement  
**SYMADREM**  
des Dunes du Delta du Rhône et de la Mer

En 2023, travaux de restauration du cordon dunaire des baronnets, à l'Est du Grau du Roi par le SYMADREM

- Problématique : érosion très forte du littoral sur la plage des Baronnets
- Objectifs : Renforcer l'arrière du cordon dunaire naturel et le relier au cordon de seconde ligne
- Financements : à 70% par l'Etat et à 30% par le SYMADREM
- Réalisation : de février à octobre 2023

Avant      Après

**25. Nombre d'actions engagées pour la mise en œuvre du SAGE**

En 2023:

- 29 actions poursuivies, sur 41 dispositions de type « action »
- 1 nouvelle action engagée

**Répartition par enjeu des actions engagées et non engagées en 2023**

Enjeu	Actions engagées en 2023	Actions non engagées en 2023
Enjeu A	4	3
Enjeu B	12	7
Enjeu C	7	3
Enjeu D	5	3

**Rapport technique - Projet d'étudiants ingénieurs n°44**

Diagnostic des dispositifs de traitement des effluents des caves vinicoles, des aires de lavage des machines agricoles et inventaire des aires dédiées aux aires de lavage des pulvérisateurs

par Emilien BAGNOL, Zoé ELLEAU, Jade MICHEL, Sarah MOUSSET, Ophélie NGANYET

Organisme commanditaire : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

Tuteur commanditaire : Anne-Line CUILLERET

Tuteur Institut Agro Montpellier : François GAUTIER PELLISIER

Année de soutenance : 2023

Présenté le : [21/12/2023]

devant le jury :

[Anne-Line CUILLERET – commanditaire - SMCG]  
[François GAUTIER PELLISIER – tuteur - Institut Agro Montpellier]  
[Julie DEBRAY – animatrice soutenance – Institut Agro Montpellier]

Pour obtenir cet ouvrage : [BAGNOL, Emilien, ELLEAU, Zoé, MICHEL, Jade, MOUSSET, Sarah, NGANYET, Ophélie, année de soutenance 2023. Diagnostic des dispositifs d'assainissement des caves vinicoles, des aires de lavage des machines agricoles et inventaire des aires dédiées aux aires de remplacement et de lavage des pulvérisateurs. Projet d'étudiants ingénieurs n°44, Institut Agro Montpellier, [14].

1 Institut Agro Montpellier  
2 place Pierre Viala - 34090 Montpellier cedex 02 - <http://www.institut-agro-montpellier.fr/>

Tableau de synthèse 2023 (1/2)			
Enjeux	N°	Nom de l'indicateur	2023
Enjeu A : ZH	1	Stratégie de gestion des zones humides	0%
	2	Surface de zones humides gérées en accord avec les objectifs du SAGE	⬆️
	3	Part des dossiers IOTA préservant les zones humides du SAGE	33%
	4	État des activités liées aux zones humides	⬇️
	5	Surfaces agricoles	⬇️
	6	Nombre d'exploitations par types de cultures	⬇️
Enjeu B : Qualité des eaux	7	Actions sur la ressource piscicole	0%
	8	Surveillance des eaux de surface	⬆️
	9	Qualité des eaux de surface	➡️
	10	Qualité de la nappe des alluvions du Rhône en plaine d'Argence	🟡
	11	Connaissance de l'eutrophisation des étangs	17%
	12	Définition et application des plans de gestion des étangs	🟡
	13	Bilan de l'utilisation des produits phytosanitaires	0%
	14	Utilisation des produits phytosanitaires par les communes	X
	15	Engagement du monde agricole dans les objectifs du SAGE	⬇️
	16	Fonctionnement des stations de traitement des eaux usées	90%

 CAMARGUE GARDOISE  
OPÉRATEUR MÉTROPOLITAINE DE PROTECTION DES SITES  
GARDON ET L'ARGENCE

Tableau de synthèse 2023 (2/2)			
Enjeux	N°	Nom de l'indicateur	2023
Enjeu C : Gestion du risque inondation	15	Part de fonctionnalité des dispositifs de ressuyage	95,56
	16	PCS intégrant les recommandations du SAGE	X
	17	Actions de prévention contre les inondations	X
	18	Actions de réduction de vulnérabilité aux inondations	🟡 2
	19	Actions de gestion durable et équilibrée du littoral	
Transversaux	20	PLU intégrant les recommandations du SAGE	➡️
Enjeu D : Gouvernance	21	Changements globaux et adaptation du territoire	
	22	PECHAC 1	X
	23	PECHAC 2	80%
	24	Plan d'action eau, zones humides, salinité (réécriture)	62%
	25	Nombre de réunions d'animation du SAGE	🟡 3
	26	Relations CLE/instances de concertation voisines	84,6%
	27	Moyens humains dédiés au SAGE en ETP	🟡 1
	28	Nombre d'actions engagées pour la mise en œuvre du SAGE	🟡 29
Transversaux	29	Sensibilisation de la population	⬆️
	30	Respect des normes environnementales sur le territoire du SAGE	/

 CAMARGUE GARDOISE  
OPÉRATEUR MÉTROPOLITAINE DE PROTECTION DES SITES  
GARDON ET L'ARGENCE

**ORDRE DU JOUR**

CAMARGUE  
GARDOISE

- Adoption du compte-rendu de la CLE du 14 février 2025 ;
- Désignation d'un(e) vice-Président(e) de la CLE ;
- Présentation, par la Communauté de Communes Petite Camargue, de l'état d'avancement des études/projet de travaux du complexe d'étangs Scamandre-Crey-Charnier ;
- Présentation, par l'EPTB Vidourle, des projets d'aménagement contre les inondations de la basse vallée du Vidourle ;
- Présentation du tableau de bord 2023 du SAGE ;
- Actualités (Commission FMA), points divers et échanges.**

SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE

SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT  
CAMARGUE GARDOISE

**Composition de la CLE**

CAMARGUE  
GARDOISE

Nouveaux représentants à la CLE :

- Madame Pascale BOUILLEVAUX-BREARD, représentant le Syndicat mixte Camargue Gardoise
- Monsieur Cédric SANTUCCI, représentant la Chambre d'Agriculture du Gard
- Monsieur Jérémy VARGAS, représentant le CDPMEM du Gard (Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins)

SAGE  
CAMARGUE  
GARDOISE

SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT  
CAMARGUE GARDOISE

**Proposition de création d'une  
« Commission salinité »**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

**En lien avec le « plan d'actions eau, zones humides, salinité »  
Proposition de composition de Commission Salinité, parmi les membres de la CLE:**

- Collège des élus : 9 membres
- Collège des usagers : 6 membres
- Collège de représentants de l'Etat : 5 membres

Plan d'actions fortement lié aux enjeux et dispositions du SAGE

- ❖ Disposition A2-3 du SAGE « Préserver les grands équilibres entre milieux doux, saumâtres, salés »
- ❖ Disposition D1-4 du SAGE « Anticiper les effets des changements globaux (dont le changement climatique) et préparer l'adaptation du territoire »
- ❖ Disposition D2-4 « Etude de la ressource en eau du Petit Rhône : bilan des besoins en eau douce et suivi du coin salé »

**SAGE CAMARGUE GARDOISE**  
**CAMARGUE GARDOISE**  
SYNDICAT MIXTE DE PROTECTION ET D'IRRIGATION

**Proposition de création d'une  
« Commission salinité » : proposition du bureau de CLE**

**CAMARGUE  
GARDOISE**

<b>Collège des élus</b>	Robert CRAUSTE Henry BRIN Regis VIANET Éric BERRUS Michel LEBLANC Philippe BLATIERE Evelyne GALINIER Michel BAUQUIER Patricia VAN DER LINDE	Conseil Départemental du Gard Conseil Régional Occitanie Communauté de Communes Terre de Camargue Communauté de Communes Petite Camargue Commune d'Aigues-Mortes Commune du Grau du Roi Commune de Beauvoisin Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard	
<b>Collège des usagers</b>	Cédric SANTUCCI Bernard PAGES Xavier BODY Arnaud MARTIN Jacky ASTIER Jean-Marie ESPUCHE	Chambre d'Agriculture du Gard Fédération départementale des Chasseurs Fédération du Gard pour la pêche et la protection du milieu aquatique CEN Occitanie UFC Que Choisir Association de défense de la Petite Camargue	
	<b>Collège « Etat »</b>	Aurore DRUELLES Sébastien TELLIER Frédérique BATLLE Vincent MARTY Gilles LOLIO	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse DDTM du Gard DREAL Occitanie Office Français pour la Biodiversité Conservatoire du Littoral

**Commission « FMA »**

**CAMARGUE GARDÉE**

Restitution finale de l'étude « Etude sur le fonctionnement hydrodynamique des étangs Scamandre-Crey-Charnier » (Flux Maximums Admissibles) (FMA)

- Le 19 mai 2025 au Centre du Scamandre
- Synthèse écrite de l'étude à partager en CLE : à venir



- La majorité des flux ont lieu avec le Canal du Rhône à Sète
- 3 catégories de propositions ont été formulées par HYDRIAD (prestataire), à mettre en relation avec le renouvellement du plan de gestion du site

**SAGE CAMARGUE GARDÉE**  
SAGE Camargue Gardoise  
SAGE Camargue Gardoise

**CAMARGUE GARDÉE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE CAMARGUE

**Conclusion – documents à venir**

**CAMARGUE GARDÉE**

- Synthèse l'étude « Flux Maximums Admissibles » (étape 1) sur les étangs Scamandre-Crey-Charnier,
- Rapport de synthèse « Tableau de bord 2023 du SAGE »,
- Documents relatifs aux avis sur les projets en cours.



**Nouvelle lettre d'info électronique : à venir**

**SAGE CAMARGUE GARDÉE**  
SAGE Camargue Gardoise  
SAGE Camargue Gardoise

**CAMARGUE GARDÉE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE PETITE CAMARGUE

